

Date: 16 août 2022

DEMANDE DE COTATION RFQ Nº UNFPA/021/RFQ/22/BEN

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

« Recrutement d'un prestataire artistique pour l'appui à la conception et l'organisation d'activités évènementielles dans le cadre de la Journée internationale de la fille (JIFI) 2022 »

Les termes de références relatifs à cette activité sont en PJ.

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits/services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : $\underline{\grave{A}}$ propos de l'UNFPA.

II - Spécifications/Cahier des charges

Les présents termes de référence sont élaborés pour recruter un prestataire artistique pour l'appui à la conception et l'organisation d'activités évènementielles dans le cadre de la Journée internationale de la fille (JIFI) 2022.

Objectif et champ d'application des services)

L'objectif principal est de requérir l'expertise d'un prestataire artistique pour (A) la production d'un spectacle de rue type carnaval (appui à la conception et organisation), (B) l'organisation et l'animation d'ateliers d'initiation artistique pour les jeunes artisans et lycéens, à la suite de l'évènement.

III - Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail aux adresses indiquées dans le présent document. Les Cotations doivent contenir :



Les prestataires invités à soumissionner devront fournir :

A: Une offre technique comprenant:

- Une proposition technique en trois (3) pages maximum décrivant l'approche pour produire les livrables avec une proposition de chronogramme ;
- Une présentation de la structure avec des exemples de productions déjà réalisées;
- La preuve de l'existence légale (N° IFU et Registre de Commerce) et une copie du RIB de la société;
- La preuve que la structure est spécialisée dans la médiation culturelle auprès des jeunes et la production d'activités artistiques (Attestation);
- La preuve que la structure a au moins cinq (5) ans d'expériences avérées dans les domaines cités ci-dessus (Attestation);
- CVs de l'équipe locale (directeur/trice artistique et artistes);
- Preuve de la réalisation d'au moins deux (02) prestations similaires (Attestation);
- Preuve de la réalisation de prestations similaires pour les partenaires de programmes d'aide au développement, et en particulier de l'UNFPA, est un atout (Attestation);

B: **Une offre financière** comportant le budget global Hors Taxes en Franc CFA et les prix détaillés prenant en compte tous les aspects des différents types de réalisation, conformément au bordereau des prix contenu dans ladite demande cotation.

L'offre technique et l'offre financière de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le mardi 30 août 2022 à 12 heures, heure de Cotonou]¹.

Adresse e-mail du contact : benin.procurement@unfpa.org

La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail :

RFQ № UNFPA/021/RFQ/22/BEN

Recrutement d'un prestataire artistique pour l'appui à la conception et l'organisation d'activités évènementielles dans le cadre de la Journée internationale de la fille (JIFI) 2022

Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.

¹ http://www.timeanddate.com/worldclock/city.html?n=69



La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder 20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes). Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer par la technique des dossiers partagés par lien (Onedrive, Dropbox, Google Drive, etc.). Dans ce cas, le lien sera inséré dans le seul email.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées, conformément à leur conformité aux critères contenus au point A de la partie III, avant l'évaluation financière.

Évaluation technique

Les offres techniques seront évaluées conformément à leur conformité aux critères contenus au point A de la partie III, avant l'évaluation financière. Aucune note ne sera attribuée à cette étape. Toutefois, le soumissionnaire qui n'aura pas rempli l'ensemble de ces critères sera éliminé à cette étape.

Évaluation financière

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique est conforme pour l'essentiel aux conditions d'évaluation technique définies ci-dessus seront évaluées. Les devis financiers seront évalués suivant les étapes ci-après :

- Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant les prix unitaires par les quantités et en procédant aux corrections nécessaires, le cas échéant;
- Elaboration d'un tableau récapitulatif et comparatif des offres.

VI. Critères d'attribution

L'UNFPA attribuera le présent marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la RFQ, et qu'elle est l'offre la moins disante.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations/livraison correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.



IX. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : <u>Politique contre la fraude</u>. La soumission de toute offre implique que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : <u>Ligne anti-fraude de l'UNFPA</u>.

X. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : Politique de tolérance zéro.

XI. Contestation du processus de Demande de Cotation

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de la demande de cotation, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA [Mme Barbara Laurenceau, Représentante] à l'adresse suivante : laurenceau@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse <u>procurement@unfpa.org</u>.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF



Bordereau de prix

Nom du Soumissionnaire :			
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.		
Numéro de la demande de cotation :	RFQ № UNFPA/021/RFQ/22/BEN		
Devise de la cotation :	XOF		
Frais de livraison sur la base de l'Incoterm 2010 suivant :	N/A		
Durée de validité de la cotation : (Le devis doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)			

L'UNFPA étant exempt d'impôts, tous les tarifs communiqués ne doivent pas inclure de taxes.

Exemple de bordereau des prix : [A adapter. Vous pouvez supprimer après avoir complété le bordereau des prix ; créer aussi une version Excel]

Article	Description	Quantité	Prix unitaire	Total	Observations		
1. Coût des prestations							
Total coûts des prestations					XOF		
2. Autres frais							
Total autres frais					XOF		
Prix total du contrat (Coûts des prestations + autres frais)					XOF		





Commentaires du vendeur:	

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation RFQ Nº UNFPA/021/RFQ/22/BEN, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.	
Nom et titre	Date et lieu	



Annexe I : Conditions générales applicables aux contrats : Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en <u>anglais</u>, <u>espagnol</u> et <u>français</u>.